

Autorité compétente :
Le maire au nom de la commune

**Commune de TRANS-EN-
PROVENCE**

**Hôtel de ville
25, avenue de la gare
83720 TRANS EN
PROVENCE**

Service Instructeur : 13.05.25
Communauté d'Agglomération Dracénoise

Affaire suivie par :
MURET Christelle 04.94.50.16.37
christelle.muret@dracenie.com
Jours de réception : tous les jours sur
rendez-vous

**COMMUNE DE TRANS-EN-
PROVENCE**

Numéro de dossier : **DP 083 141 25 00055**
(à rappeler dans toute correspondance)

Déposé le : 04/04/2025

Adresse des travaux : Chemin des Jas

Destinataire :
**Commune de Trans-en-Provence
25 avenue de la gare**

83720 TRANS EN PROVENCE

OBJET : RETRAIT AVANT DECISION

Monsieur,

En date du 04/04/2025, vous me demandez de procéder à l'annulation de votre demande de Déclaration préalable, enregistrée sous les références portées dans le cadre ci-dessus, et qui est actuellement en cours d'instruction.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre demande est donc annulée.

Je vous fais retour des exemplaires du dossier en ma possession.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



TRANS-EN-PROVENCE, le 13/05/2025
Pour le Maire,

Nicolas MISSUD, 1^{er} adjoint

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

TRANSMIS EN PREFECTURE LE : 23 MAI 2025

affichage Mairie le **16 MAI 2025**